



---

# Notes de l'ICC

---

# 3/2

## Détection des infestations : inspection des installations et liste de contrôle

### Introduction

Bien que divers indices révèlent la présence d'insectes dans un musée, c'est tout d'abord par la présence de leurs dépouilles, cocons et excréments qu'on les détecte. Il arrive aussi parfois que les insectes vivants, à divers stades de leur métamorphose, puissent être repérés.

Il y a deux méthodes fondamentales de détection d'une infestation : la détection active, lorsqu'on inspecte les zones et les objets qu'on soupçonne être infestés, et la détection passive, lorsqu'on utilise des pièges pour capturer des insectes ou des rongeurs ou pour révéler leur présence. La détection passive exige, malgré son nom, des rondes d'inspection des pièges, afin de constater les résultats et d'assurer un suivi au problème d'infestation.

### Signes d'infestation

Il faut inspecter tous les mois les réserves, les lieux d'exposition et les vitrines où se trouvent les objets afin de vérifier s'ils sont infestés étant donné qu'il faut environ un mois à de nombreux insectes pour passer d'un stade de la métamorphose au suivant. Si cela n'est pas possible, on doit faire des inspections complètes de l'édifice au moins deux fois l'an, au printemps et à l'automne. Dans le

cas des musées saisonniers, ces inspections coïncident avec leur ouverture et leur fermeture. Il faut encourager le personnel à rapporter en tout temps la présence de signes d'infestation. Lorsque l'inspection se fait dans des lieux particulièrement sales ou poussiéreux, et surtout s'il y a présence de moisissures ou de matières fécales, il faut porter un masque antipoussières bien ajusté au visage et conçu pour filtrer, à tout le moins, les poussières inhalables.

Les signes d'infestation par les insectes sont, entre autres : la présence d'insectes morts ou vivants, à différents stades de leur développement; la présence d'ailes, de cocons, de mues, etc.; des dommages sur l'objet ou sur l'édifice; la perte de poils et de fibres; des plumes et des piquants rognés, des peaux trouées, des tissus rasés en surface, ou des trous d'envol sur le bois. Le n° 3/1 des Notes de l'ICC intitulé *Stratégies de lutte préventive contre les infestations et méthodes de détection* donne plus de détails sur les façons de détecter les infestations sur les objets.

La présence de rongeurs est révélée par des matières fécales, des traces d'urine, des trous et des rognures, des marques grassieuses laissées par le poil de l'animal, des nids et des dépouilles.

## Méthode d'inspection

- 1) Passer en revue les rapports d'inspection antérieurs, les rapports internes servant à signaler la présence d'insectes et de rongeurs ainsi que les feuilles de travail des exterminateurs sous contrat.
- 2) Obtenir des copies à jour du plan d'étage de l'édifice et des caractéristiques extérieures.
- 3) Préparer une trousse contenant les articles suivants :
  - une lampe de poche puissante pour éclairer les endroits sombres (s'en servir comme lumière rasante afin de repérer la présence de petits insectes et d'objets sur le sol ou le long des murs et des tuyaux);
  - une planchette à pince, un crayon ou un stylo, et du papier;
  - des sacs de plastique transparent, des fioles à bouchons vissants, des étiquettes, une petite spatule, des pincettes, une loupe, un aspirateur à insectes et tout autre matériel pouvant servir à recueillir des échantillons à des fins d'identification;
  - un masque antipoussières, des genouillères, des vêtements protecteurs et un casque protecteur.
- 4) Inspecter méthodiquement l'édifice. Commencer par les alentours et inspecter du sol jusqu'au grenier et au toit.

La liste suivante énumère en détails les éléments d'un édifice à inspecter; elle permet de se concentrer sur les endroits où on retrouve, en général, des conditions propices aux insectes, aux rongeurs et aux oiseaux. Une fois l'inspection terminée, il faut prendre les mesures nécessaires pour remédier aux problèmes notés.

## Extérieur de l'édifice

Autour de l'édifice, il devrait y avoir un périmètre sanitaire empêchant la pousse des plantes et la nidification des rongeurs le long des murs. Vérifier les jardinières

de fenêtre, les pots de fleurs et les plates-bandes.

Les gouttières et les descentes pluviales devraient se vider à deux mètres de l'édifice. Le terrain devrait descendre en pente en s'éloignant des fondations de l'édifice. Prévenir la formation de flaques d'eau sur le terrain.

Prendre note des endroits abîmés ou endommagés sur les murs, les solins, le toit ou du moins la partie visible du toit.

Enlever les nids de mammifères, d'oiseaux et d'insectes sur l'édifice ou à proximité.

Prendre note des accumulations d'insectes dans les boîtiers des lumières extérieures ou à proximité et les éliminer.

Prendre note des signes de négligence en ce qui concerne l'élimination des déchets. Noter s'il y a amoncellement de rebuts, de feuilles ou de matériaux de construction, etc.

Vérifier si les compacteurs, les bennes à déchets, les contenants à déchets et les bacs à compost sont à l'épreuve des rongeurs.

Vérifier si les souches ou les clôtures de bois à proximité du musée sont pourris. Le bois pourri est l'habitat de prédilection de plusieurs espèces d'insectes (scolytes, fourmis charpentières et termites).

Prendre note des fissures. Les insectes peuvent pénétrer dans les fondations de l'édifice et sous les socles de béton par des fissures de 0,5 mm, et les rongeurs, par des fissures de 6 mm.

Faire réparer les moustiquaires et les treillis brisés le long des perrons, des porches et des marches.

À l'extérieur, inspecter les puisards, les canalisations, les égouts et les fossés.

Vérifier si les portes et les fenêtres sont bien calfeutrées. Vérifier si le seuil des portes qui donnent sur l'extérieur est calfeutré.

Inspecter les édifices connexes de la même façon que l'édifice principal.

## Intérieur de l'édifice

### a) Sous-sol

- Vérifier s'il y a des signes de présence d'insectes ou de rongeurs aux endroits suivants :
- aux alentours de trous, de fissures, de crevasses et de maçonneries grossières à l'intérieur des fondations;
  - le long des lisses d'assise;
  - dans les salles techniques et la chaufferie;
  - dans les tranchées, les puisards, les canalisations, les joints d'expansion, et les fissures ou les trous dans les planchers;
  - à l'intérieur des panneaux électriques, dans les conduites accessibles, parmi le matériel de la salle technique, dans le système de filtration de l'air, autour de la porte de ramonage et dans tous les tuyaux ouverts et toutes les canalisations à écoulement libre;
  - sous les escaliers;
  - autour des chauffe-eau, des canalisations sanitaires et des réservoirs de mazout;
  - dans les chambres froides;
  - dans l'isolation extérieure;
  - dans tous les amoncellements de fournitures, de cartons ou de matériaux de construction, et surtout à leur base;
  - dans les puits d'ascenseur;
  - dans les aires d'entreposage du matériel d'entretien et les vestiaires.

### b) Rez-de-chaussée et étages supérieurs

- Inspecter les endroits suivants :
- le hall d'entrée, les couloirs, les locaux et les penderies;

- les placards, les armoires et les gros meubles de rangement;
- tout le périmètre des planchers dans les locaux, les impasses au fond des couloirs, et les paliers;
- les cuisines, les cafétérias, les armoires de cuisine et les garde-manger;
- tous les appuis de fenêtre et entre les châssis; noter s'il y a des moustiquaires percés, des appuis pourris et des murs détériorés en dessous des fenêtres;
- toutes les surfaces horizontales autour des portes, les traverses de fenêtres, les cimaises, les linteaux et le dessus des linteaux de porte;
- les coins des pièces;
- sous les carpettes dans les vestibules, les salles, les escaliers et les paliers;
- les fissures dans les murs;
- les crevasses dans le plancher;
- les plinthes qui se soulèvent ou qui sont mal fixées;
- les embrasures des portes coulissantes;
- sous les escaliers;
- les tranchées électriques;
- les reprises d'air froid;
- les emballages de produits comestibles (vérifier s'il y a des trous, etc.);
- le garde-manger de la cafétéria;
- les distributrices, les fours micro-ondes, les réfrigérateurs et les cuisinières;
- sous les évier;
- les contenants de bois de chauffage;
- les plantes en pot;
- les porte-parapluies;
- sous les articles peu mobiles : les meubles, les lits, les pianos, les armoires, les étagères. Ne pas oublier le dessous et l'intérieur des vitrines d'exposition;
- derrière les radiateurs;
- sous tous les articles rangés le long des murs;
- à l'intérieur, en dessous et sur le dessus des armoires;
- les tiroirs des bureaux (retirer le tiroir du bas et vérifier le plancher en dessous);

- les paniers à linge sale;
- les plates-formes, les joints d'étanchéité des portes et les fosses de mise à niveau des quais de chargement;
- les rails à l'intérieur de l'édifice (dans un musée des transports par exemple);
- l'intérieur des armoires d'équipement de lutte contre les incendies et entre les plis des boyaux d'incendie pliés;
- derrière les tableaux et les articles accrochés aux murs;
- les tuyaux suspendus;
- les plafonniers;
- le dessus des faux plafonds.

#### c) Grenier

Inspecter les endroits suivants :

- les chevrons exposés;
- entre et sous les matériaux d'isolation en vrac;
- autour des ouvertures et des conduits d'aération;
- aux endroits où l'on voit des taches d'eau (p. ex. murs, cheminées, etc.)

#### d) Toit

Vérifier :

- le revêtement d'étanchéité et les bardeaux;
- s'il y a accumulation de saleté et de feuilles sur le toit et dans les gouttières;
- s'il y a présence de nids dans les entrées et les évacuations d'air ou à proximité.

### Entretien du matériel

Les outils utilisés pour entretenir un édifice risquent fortement de devenir des sources d'infestation. Les pièges à insectes et à rongeurs peuvent également devenir des sources d'infestation par des insectes.

Inspecter les vadrouilles, les balais, les plumeaux, les linges, les poubelles, les cendriers, les placards d'entretien ménager et le local où se trouve le sac de l'aspirateur central. Jeter régulièrement les sacs d'aspirateur même s'ils ne sont pas pleins.

Inspecter tous les pièges (p. ex. adhésifs, lumineux et électrocuteurs) pour y déceler des signes de la présence de dermestres. Vérifier si les appâts des pièges à rongeurs sont contaminés par la présence d'insectes. Vérifier s'il y a des insectes dans les toiles d'araignées.

### Bibliographie

Bravery A.F., R.W. Berry, J.K. Carey et D.E. Cooper. *Recognising Wood Rot and Insect Damage in Buildings*, Princes Risborough, Department of the Environment, Building Research Establishment, 1987.

Gentry, J.W. «Inspection Techniques», dans *Insect Management for Food Storage and Processing*, sous la direction de F.J. Baur, St. Paul (Minnesota), American Association of Cereal Chemists, 1984.

Hickin, N.E. *Pest Animals in Buildings : A World Review*, Rentokil Library, Londres, George Goodwin, 1985.

Strang, Thomas J.K. et John E. Dawson. *Le contrôle des moisissures dans les musées*, Bulletin technique n° 12, Ottawa, Institut canadien de conservation, 1991.

Strang, Thomas J.K. et John E. Dawson. *La lutte contre les vertébrés nuisibles dans les musées*, Bulletin technique n° 13, Ottawa, Institut canadien de conservation, 1991.

Zycherman, L.A. et J.R. Schrock (dir.). *A Guide to Museum Pest Control*, Washington, Foundation of the American Institute for Conservation of Historic and Artistic Works and the Association of Systematics Collections, 1988.

---

Rédigé par : Thomas J.K. Strang

---

Texte également publié en version  
anglaise.

Copies are also available in English.

© Patrimoine canadien, 1996  
N° de cat. : NM95-57/3-2-1996F  
ISSN 1191-7237

Imprimé au Canada